

# L'utilisation d'une plateforme de communication et de formation à l'IUFM de Franche Comté

**Annie Journu**  
**IUFM de Franche Comté**  
*annie.journu@fcomte.iufm.fr*

Dès septembre 2002, l'Institut Universitaire de Formation des Maitres (IUFM) de Franche Comté s'est doté d'une plateforme de communication, de travail collaboratif et de formation afin de répondre le mieux possible aux demandes institutionnelles et faire en sorte que l'usage des outils numériques soit intégré dans le fonctionnement quotidien des nouveaux enseignants.

Dans une première partie, on examinera ce contexte institutionnel. Dans une deuxième partie, on étudiera la mise en place de la plateforme. Dans une troisième partie, on décrira l'utilisation actuelle faite notamment avec les stagiaires deuxième année. Puis dans une quatrième partie, on abordera la réflexion qui se met en place autour de la validation du C2i 2e (certificat informatique et internet enseignant) et l'utilisation de la plateforme dans ce cadre.

## LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Dans le texte de recommandation élaboré en Janvier 1998, le ministère met l'accent sur le rôle essentiel que les IUFM ont à jouer pour préparer les futurs enseignants à l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) et à la diversification des formes d'apprentissage que permettent ces nouveaux outils. C'est alors le début d'un changement dans les pratiques avec la mise en place de sites WEB, de messageries électroniques.

Dans les établissements scolaires, de nouvelles formes d'enseignement sont préconisées, TPE (travaux personnels encadrés), itinéraires de découverte. Des nouveaux environnements technologiques apparaissent, réseaux, serveurs pédagogiques et plus récemment, cartable électronique, bureau virtuel, environnement numérique de travail. Les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) entrent dans les programmes officiels, dans le cadre des formations disciplinaires. Puis en novembre 2000, apparaissent au bulletin officiel

les textes sur le B2i - brevet informatique et internet - pour les élèves des écoles et des collèges.  
*«Le brevet informatique et internet (B2i) affirme la nécessité de dispenser à chaque futur citoyen la formation qui, à terme, le mettra à même de faire une utilisation raisonnée des technologies de l'information et de la communication, de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés, de faire preuve d'esprit critique face aux résultats de ces traitements, et d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent ces utilisations. Dans toutes les disciplines et en diverses circonstances, les élèves recourent aux technologies de l'information et de la communication qui sont des outils au service des activités. L'obtention du B2i valide les compétences acquises au cours de ces activités.»* [www.educnet.education.fr](http://www.educnet.education.fr)

En avril 2002, les compétences TIC au niveau de l'université font à leur tour l'objet de la publication d'une circulaire au bulletin officiel.

*«Le C2i® niveau 1 vise à attester de la maîtrise d'un ensemble de compétences nécessaires à l'étudiant pour mener les activités qu'exige aujourd'hui un cursus d'enseignement supérieur :*

- recherche, création, manipulation, gestion de l'information ;
  - récupération et traitement des données ;
  - gestion des données ;
  - sauvegarde, archivage et recherche de ses données ;
  - présentation en présentiel et à distance du résultat d'un travail ;
  - change et communication à distance ;
  - production en situation de travail collaboratif ;
  - positionnement face aux problèmes et enjeux de l'utilisation des TIC : droits et devoirs, aspects juridiques, déontologiques et éthiques.»
- <http://www.educnet.education.fr/formation/C2i-experim.htm>

Et enfin, le Bulletin officiel de l'Education Nationale du 11 Mars 2004 définit les grandes lignes du C2i 2e enseignant.

*«Ce niveau 2 vise à attester des compétences professionnelles communes et nécessaires à tous les enseignants pour l'exercice de leur métier dans ses dimensions pédagogique, éducative et citoyenne. Cet ensemble de compétences se déclinera dans les domaines suivants, à la fois pour des utilisations individuelles et pour des usages à mettre en œuvre avec les élèves ou les étudiants:*

- les problématiques les enjeux liés aux TIC en général et dans l'éducation en particulier;
- les gestes pédagogiques liés aux TIC ;
- le travail en équipe et en réseau ;
- l'évaluation et la validation des compétences TIC dans le cadre des référentiels inscrits dans les programmes d'enseignement.»

## MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME A L'IUFM DE FRANCHE COMTE

**En 2001-2002, la direction de l'IUFM demande qu'une réflexion soit menée sur la mise en place de FOAD.**

*FOAD : Définition donnée dans la circulaire de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle(DGEFP) de Juillet 2001 : Une 'formation ouverte et/ou à distance', est un dispositif souple de formation organisé en fonction des besoins individuels ou collectifs (individus, entreprises, territoires). Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance. Elle n'est pas exécutée nécessairement sous le contrôle permanent d'un formateur.*

Une des raisons de cette demande est le nombre croissant de stagiaires. Des incitations fortes viennent du Ministère. Les dispositifs de formation doivent évoluer. Pour cela, il faut avoir des outils adéquats. Certaines plateformes sont testées : quickplace, claroline, accolad... mais ils ne répondent en général pas totalement aux souhaits exprimés par les uns et les autres.

Un cahier des charges se bâtit peu à peu. Ses grandes lignes :

- Trouver un produit d'usage simple, qui puisse être étendu rapidement à toute la communauté
- Ce produit doit être compatible avec les pratiques actuelles des enseignants, avec ce qu'ils savent faire; et avec le temps dont ils disposent
- Il doit avoir une capacité d'évolution
- Il doit comprendre des outils qui peuvent faciliter le travail d'équipe, la communication
- On doit pouvoir se connecter à la plateforme via internet
- Un système de suivi de l'action doit pouvoir exister afin de lever toute incertitude liée à la réalité et à la durée de la formation suivie par les stagiaires avec des modules d'auto-formation
- Les enseignants et les stagiaires de l'IUFM étant des nomades, il est nécessaire qu'un espace personnel existe.

Avec l'évolution actuelle de la technique - développement des clés USB - cet aspect semble maintenant moins important. Par contre les espaces partagés permettant le travail d'équipes et la mutualisation restent nécessaires. Dès la rentrée 2002, une plateforme répondant à ce cahier des charges est mise à disposition de la formation.

Cette plateforme a été achetée à une société <http://www.onlineformapro.com> qui en a assuré l'installation et la maintenance. Le service informatique interne de l'IUFM n'a pas le potentiel humain nécessaire pour développer, gérer et maintenir cette application supplémentaire. La montée en puissance de l'utilisation de la plateforme a été rapide. Des évolutions ont été faites chaque année pour mieux coller au fonctionnement de notre institut.

Actuellement, le nombre d'utilisateurs se connectant à la plateforme est en moyenne de 170 par jour.

## L'UTILISATION DE LA PLATEFORME DANS LA FORMATION DES ENSEIGNANTS STAGIAIRES

Ses fonctions principales : outil d'information et de communication, outil de partage, outil de formation.

### Outil d'information et de communication

La plateforme et la messagerie de l'IUFM facilitent la communication (annuaire, carte de visite, forums, informations générales). Certains centres de l'IUFM ( l'IUFM comporte 5 centres : Besançon, Belfort, Vesoul, Lons le Saunier) font maintenant passer les informations uniquement par ces voies numériques.

### Outil de partage et de travail collaboratif

La plateforme permet la création et le travail de communautés de formation.

A l'intérieur des communautés, on trouve, outre à nouveau une page d'actualités en direction de la communauté, des espaces en lecture seule ou en lecture écriture, dans lesquels peuvent être créés des dossiers accessibles à tous les membres de la communauté ou uniquement à un nombre restreint d'utilisateurs. Ainsi, selon le mode de fonctionnement des communautés, on peut créer des dossiers séparés selon les enseignants, on peut créer des dossiers pour du travail en sous groupes. A chaque dossier en lecture seule, correspond un dossier réponse dans lequel les stagiaires peuvent déposer leurs travaux, qui ne seront visibles que par les enseignants.

Dans les dossiers en lecture seule, les enseignants déposent les documents de leurs cours ou complètent leurs cours. Dans les dossiers en lecture écriture, les stagiaires peuvent mutualiser leurs travaux.

Un exemple de l'utilisation des dossiers réponses : en début d'année, les stagiaires ont eu à déposer un fichier permettant d'évaluer leur habileté à créer une page comprenant du texte et des images. Les fichiers de base et le fichier décrivant la tâche à effectuer avaient été déposés dans un dossier lecture seule. Les stagiaires ont déposé leurs travaux dans le dossier réponse. L'enseignant a donc tous les travaux des stagiaires dans un dossier unique .

Cette fonctionnalité "dossiers réponses" va permettre aussi en fin d'année de déposer les fichiers "évaluation des enseignements" qui font partie des documents demandés pour la validation de la formation. Les équipes travaillant autour de projets pédagogiques peuvent avoir des dossiers dont l'accès est réservé aux membres de l'équipe, pour leur travail en sous groupes.

A l'intérieur des communautés, on peut trouver aussi les outils forum ou chat réservés aux membres de la communauté.

### Outil de formation

La plateforme de formation permet de créer des évaluations et des formations.

Ainsi, en début d'année, chaque stagiaire doit passer un test de compétence TIC. Les résultats à ce test permettent, outre une évaluation formative et un autositionnement du stagiaire, de

gérer au mieux l'hétérogénéité du public. Les résultats des évaluations sont affichés pour chaque apprenant, les responsables pouvant récupérer les résultats globaux.

Les outils internes de création des évaluations sont très performants : on trouve une base de questions, qui peut être alimentée par différentes personnes et les évaluations se bâtissent en allant puiser dans cette base de questions. Ces outils permettent donc d'aller vers un travail d'équipe.

A cette partie questions et évaluation, s'adjoint une partie formation. Ainsi on trouve des formations autour des outils de bureautique, des outils de création tels que flash ou dreamweaver, des formations sur l'ordinateur, l'image, les systèmes d'exploitation windows, la maintenance. Ces formations sont actuellement mises en tant que ressources à disposition des stagiaires. (L'IUFM n'a pas installé pour l'instant de tutorat autour de ces formations).

Des outils de création de modules font partie intégrante de ce module formation et permettent de créer facilement des cours qui peuvent être intégrés au catalogue des formations. Ces cours sont exportables, correspondent aux normes actuelles et peuvent donc être utilisés en dehors de la plateforme.

Derrière ces plateformes, une plateforme 'manager' permet une gestion des utilisateurs, l'attribution d'évaluations, de formations, un suivi des travaux et des statistiques.

## **LE C2I2E**

L'IUFM de Franche Comté fait partie des 23 IUFM qui expérimenteront le C2i2e en cette année 2004-2005. L'expérimentation se fera avec un nombre restreint de stagiaires.

L'année 2005-2006 devrait être une année de généralisation de l'expérimentation. La certification C2i2e est prévue pour l'année 2006-2007.

Les activités à mettre en place peuvent concerner tous les moments de la formation, tous les lieux et tous les formateurs. La mise en oeuvre du C2i2e s'appuie sur le travail en équipe. La plateforme sera l'outil idéal pour pouvoir fédérer tous les travaux, valider des compétences telles que l'utilisation de ressources, le travail en équipe et en réseau, l'utilisation des espaces numériques de travail.

On demandera notamment aux stagiaires de mutualiser des travaux sur la plateforme (séquences de classe, travaux de groupe...), de participer à l'élaboration d'une banque de données de ressources pédagogiques, de participer aux échanges nécessaires à la formation en utilisant les outils mis à disposition, d'utiliser un module de FOAD pour s'autoformer sur des sujets donnés.

Ainsi, la plateforme, tout en ne restant bien évidemment qu'un outil au service de la formation, permettra d'avancer vers la banalisation de l'utilisation des environnements numériques de travail, vers le développement et la mutualisation de modules de formation et aidera à la mise en place de la validation des compétences décrites dans le C2I2e.